

3.14 SOFTWARE

Conditions Générales et Particulières de Vente

Applicables aux prestations de 3.14 Software

Auteur	Christophe GERARDIN
Version	1.0
Dernière révision	17/11/2024



Table des matières

1.	Conditions générales	3
	1.1. Objet	3
	1.2. Nature des services	3
	1.3. Durée	
	1.4. Exécution des services	3
	1.5. Délais	
	1.6. Prix et conditions de règlement	. 4
	1.7. Demande de modification	
	1.8. Propriété intellectuelle	. 5
	1.9. Confidentialité et protection des données	
	1.10. Sous-traitance	
	1.11. Responsabilité	. 5
	1.12. Résiliation	. 6
	1.13. Divers	. 6
2.	Conditions particulières	7



1. Conditions générales

1.1. Objet

- **1.1.1** Le présent contrat a pour objet de définir les services que 3.14 Software s'engage à fournir à son CLIENT, ainsi que leurs modalités d'application et conditions financières.
- **1.1.2** Le présent Contrat est constitué des présentes Conditions Générales, des Conditions Particulières et de ses annexes éventuelles.

1.2. Nature des services

1.2.1 Par « Service », on entend l'ensemble des prestations prévues au présent Contrat et décrites dans les Conditions Particulières.

1.3. Durée

- **1.3.1** Le présent Contrat entre en vigueur à la date de signature des parties ou à la date spécifiée dans les Conditions Particulières. Il demeure valable jusqu'à l'exécution complète des obligations de 3.14 Software et au paiement intégral du prix par le CLIENT.
- **1.3.2** Tout renouvellement ou prolongation devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par les deux parties.
- **1.3.3** En cas de résiliation anticipée par l'une des parties, les conditions de résiliation spécifiées à l'article 12 s'appliquent, y compris les éventuelles indemnités dues.

1.4. Exécution des services

- **1.4.1** 3.14 Software s'engage à exécuter les prestations conformément aux termes du présent Contrat. Le gérant de 3.14 Software sera l'interlocuteur unique du CLIENT pour la durée du Contrat.
- **1.4.2** 3.14 Software signalera par écrit au CLIENT tout élément pouvant compromettre la bonne exécution du Contrat. En retour, le CLIENT fournira toutes les informations nécessaires à l'exécution des prestations.
- **1.4.3** Si les prestations doivent être réalisées chez le CLIENT, celui-ci fournira au gérant les conditions de travail adaptées ainsi que les matériels nécessaires, sauf disposition contraire.



1.5. Délais

- **1.5.1** Les délais de réalisation des prestations sont indicatifs, sauf stipulation contraire dans les Conditions Particulières. Ils pourront être ajustés en fonction des besoins spécifiques du CLIENT et des contraintes techniques ou organisationnelles rencontrées par 3.14 Software.
- **1.5.2** Toute modification des délais doit faire l'objet d'un accord écrit entre les parties. Si des ajustements de délais sont dus à un manquement du CLIENT (ex. : non-transmission d'informations essentielles), 3.14 Software ne pourra être tenu responsable des retards occasionnés.
- **1.5.3** En cas de dépassement de délai imputable à 3.14 Software, une compensation pourra être envisagée uniquement si le retard entraîne un préjudice avéré pour le CLIENT, et dans la limite des dispositions prévues par le présent Contrat.

1.6. Prix et conditions de règlement

- 1.6.1 Les prestations sont facturées comme suit :
 - **Prestation au temps passé (régie)**: À la fin de chaque mois, sur la base d'un bon de livraison (BL) détaillant les services rendus.
 - **Prestation au forfait :** Le prix est déterminé à l'avance et payable en plusieurs étapes :
 - Un acompte de 30 % est dû à la signature du contrat.
 - Le solde est payable en une ou plusieurs échéances, selon l'avancement et la durée du projet, définis dans les Conditions Particulières.
 - **Assistance horaire** : Par achat préalable d'un pack d'heures (par défaut, 20 heures) facturé à l'avance.
- **1.6.2** Les factures sont payables à réception, nettes et sans escompte. En cas de retard, des pénalités de retard seront appliquées conformément à l'article L.441-6 du Code de commerce.
- **1.6.3** Toute prestation ou frais exceptionnel non prévu dans les Conditions Particulières fera l'objet d'une évaluation préalable par 3.14 Software, et d'un avenant accepté par le CLIENT avant exécution.

1.7. Demande de modification

1.7.1 Toute modification du Contrat devra être notifiée par écrit et acceptée par les deux parties. Une absence de réponse dans un délai de 10 jours ouvrés équivaut à un refus.



1.8. Propriété intellectuelle

1.8.1 3.14 Software cède au CLIENT les droits de propriété intellectuelle des créations réalisées dans le cadre du présent Contrat. Cependant, les outils et méthodes de travail utilisés par 3.14 Software restent sa propriété exclusive.

1.9. Confidentialité et protection des données

- **1.9.1** Les parties s'engagent à préserver la confidentialité des informations échangées dans le cadre du Contrat.
 - 1.9.2 Conformément au RGPD, 3.14 Software s'engage à :
 - Ne pas divulguer les données personnelles des clients.
 - Mettre en œuvre des mesures de sécurité adaptées (chiffrement, contrôle d'accès...).
 - Supprimer ou restituer les données personnelles à la fin du Contrat.

1.10. Sous-traitance

- **1.10.1** Bien que 3.14 Software travaille principalement seule, elle se réserve le droit de sous-traiter des prestations dans le cadre de projets spécifiques. Dans ce cas, elle garantit l'obtention des droits nécessaires et la conformité aux engagements de confidentialité et de qualité.
- **1.10.2** En cas de sous-traitance, 3.14 Software reste responsable de la bonne exécution des prestations et garantit le respect des obligations légales, notamment en matière de confidentialité et de protection des données, le cas échéant.

1.11. Responsabilité

- **1.11.1** L'obligation de 3.14 Software est une obligation de moyens.
- **1.11.2** 3.14 Software ne saurait être tenu responsable en cas de défaillance des informations ou matériels fournis par le CLIENT.
- **1.11.3** Une attestation d'assurance couvrant les risques professionnels peut être fournie sur demande.



1.12. Résiliation

- **1.12.1** Le Contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties, sans indemnité, dans les cas suivants :
 - En cas de non-respect par l'une des parties de ses obligations contractuelles, après une mise en demeure écrite restée sans effet sous un délai de trente (30) jours calendaires à compter de sa réception.
 - Si l'une des parties fait l'objet d'une procédure amiable de faillite, de redressement ou de liquidation judiciaire, conformément aux dispositions du Code de commerce.
- **1.12.2** Toute résiliation doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout autre moyen écrit permettant d'apporter une preuve certaine de la date de réception par l'autre partie. La notification doit :
 - Indiquer les motifs précis de la résiliation.
 - Inclure une référence à la mise en demeure préalable (si applicable).
 - Préciser la date effective de résiliation, qui ne peut être antérieure à la fin du délai mentionné ci-dessus.

1.12.3 En cas de résiliation :

- **Pour le CLIENT**: Le CLIENT s'engage à régler à 3.14 Software toutes les prestations effectuées jusqu'à la date effective de résiliation, y compris celles en cours d'exécution, ainsi que les frais engagés pour l'exécution des obligations restantes (si applicable).
- **Pour 3.14 Software :** 3.14 Software remettra au CLIENT les livrables réalisés à la date effective de résiliation, dans la mesure où ces livrables ont été réglés par le CLIENT. Les données ou documents appartenant au CLIENT seront restitués ou supprimés, selon les instructions écrites du CLIENT.
- **Pour les deux parties :** La résiliation met fin à toute obligation future, sans préjudice des droits ou actions disponibles pour les prestations déjà exécutées ou des éventuels dommages-intérêts en cas de préjudice.

1.13. Divers

1.13.1 Le présent Contrat est régi par la loi française. En cas de litige, le Tribunal de Commerce de Versailles sera seul compétent.



2. Conditions particulières

2.1.1 Sauf mention expresse dans le devis ou tout autre document contractuel, aucune condition particulière ne s'applique.

Les présentes conditions générales de vente régissent exclusivement la relation entre les parties.